

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 novembre 2015

SANTÉ - (N° 3215)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 418

présenté par
M. Touraine

ARTICLE 30 QUINQUIES

À l'alinéa 8, après le mot :

« et »,

insérer le mot :

« en ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.